

HISTOIRE DE CHAUFFERIE – Episode 6

Edition du Soir Haute-Saône - samedi 29 mars 2025



Champagney

Batiments communaux : un réseau de chaleur à plus d'un million d'euros

Lors du dernier conseil municipal de Champagney, les élus ont acté la mise au point d'un réseau de chaleur à plus d'un million d'euros pour 2025. En plus d'avoir discuté des orientations budgétaires pour la même année, a priori en augmentation par rapport à 2024.



Le réseau de chaleur alimentera l'école primaire du centre, salle des fêtes, centre médico-social départemental, mairie, ancienne trésorerie, médiathèque et musée.

La création d'un budget annexe de la commune intitulé « réseau de chaleur » vient d'être actée à compter de l'exercice 2025 lors du conseil municipal de ce lundi 24 mars.

L'installation alimentera les bâtiments municipaux : école primaire du centre, salle des fêtes, centre médico-social, mairie, ancienne trésorerie, médiathèque, musée. Le montant total du projet s'élève à 1146174 €, soit 1019828 € de travaux, 101346€ d'honoraires de maîtrise d'œuvre et 25000€ d'études annexes.

Les 1164400 € de recettes se décomposent en 412000€ de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), 752400 € du Certificats Éco-

nomies d'Énergie (CEE). Roger Kiffer, conseiller municipal d'opposition, a posé la question de savoir si on était bien assuré d'obtenir cet argent.

Vente de la chaleur à la commune et au Département

Thierry Seguin, conseiller rapporteur du projet, lui a répondu qu'il n'y avait aucune crainte à avoir: la participation l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), a été

confirmée en commission régionale le 20 février dernier et celle du CEE par la signature de l'accord autonome de participation financière. Pour bénéficier des certificats d'économie d'énergie, la chaleur doit être revendue à deux clients au minimum. En l'occurrence, ceux-ci seront la mairie et le Département. Ce fonctionnement nécessitera la création d'une régie. Le budget sera voté en même temps que le budget général de la commune.

Commission Appel d'Offres du 30 juin 2025 – Réseau de chaleur

Nous avons été invités à cette commission qui doit statuer sur les entreprises retenues pour effectuer les travaux pour le réseau de chaleur.

Nous sommes allés à cette commission et nous l'avons quitté avant les présentations et les délibérations, en expliquant que l'on continuait à travailler sur un projet, jamais votés par le conseil municipal.

Nous connaissons déjà la suite des opérations, avec tout ce qui a été fait et dépensé, on ne voit pas comment ce projet ne pourrait pas être voté.

Ce sont les vices de forme, auxquels nous commençons à être habitués, et ils sont utilisés systématiquement par l'exécutif.

Commission Appel d'Offres le 21 juillet 2025 – Réseau de chaleur

La précédente ne semble pas avoir répondu aux attentes de l'exécutif, il semblerait que les subventions ne soient pas au rendez vous. Le conseil programmé a été reporté en attendant les éléments précis. Pourtant l'exécutif avait juré « croix de bois, croix de fer,...)

Curieux, la commune construit un réseau de chaleur et revend cette chaleur à elle-même et à son département, raison pour laquelle elle est éligible au CEE.

Que rapporte ce projet aux Champagnerotes et Champagnerots ?